

Prestation d'assurance-emploi et aide à l'adaptation pour les travailleurs déplacés : options stratégiques pour le Canada*

W. Craig Riddell
Université de Colombie-Britannique

Décembre 2011

Résumé

Cette étude examine le rôle de l'AE dans la prestation d'aide aux travailleurs déplacés, soit aux travailleurs qui perdent leur emploi de façon permanente à la suite de changements. Généralement, l'adaptation au changement profite à l'ensemble des Canadiens, mais certains travailleurs sont plus durement touchés que d'autres par la perte d'emploi. Par exemple, les travailleurs ayant conservé le même emploi durant une longue période subissent des pertes importantes de salaire, tandis que la baisse de salaire est moindre pour les travailleurs de courte date. Comme d'autres travailleurs vivant la même situation, les travailleurs de longue date qui perdent leur emploi subissent une baisse de revenu lors de la période de chômage suivant le déplacement. De plus, contrairement à d'autres, beaucoup de ces travailleurs obtiennent un salaire moindre dans leurs emplois subséquents. L'AE ne tient pas compte de ce type de conséquences liées à la perte d'un emploi.

Les travailleurs de longue date ne représentent qu'une minorité des travailleurs en situation de perte d'emploi. Mon analyse indique que les travailleurs qui perdent leur emploi et qui ont cinq années de service ou plus représentent environ 5 % du taux de chômage et représentent entre 15 et 20 % des travailleurs qui perdent un emploi de façon permanente.

L'étude propose diverses recommandations en matière de politiques. Certaines visent à combler les lacunes liées aux données et aux connaissances, d'autres à augmenter les prestations d'AE pour les travailleurs durement touchés par la perte de leur emploi. Comme la plupart des pertes de gains causées par un déplacement se produisent après le réemploi, l'assurance salaire s'avère l'approche la plus prometteuse pour contrer les pertes de revenu importantes.

Mots clés : transformation du marché du travail, suppression d'emploi, chômage, assurance emploi, politiques d'aide à l'ajustement, assurance salaire

Codes JEL : J60, J63, J64, J65, J68

* Rapport écrit pour le Mowat Centre's EI Task Force, www.mowatcentre.ca. Je remercie Jacob Cosman pour son excellent travail en tant qu'assistant de recherche et Keith Banting, Stephen Jones, Bill Scarth, Arthur Sweetman, participants à l'atelier Mowat EI, ainsi que tous ceux qui ont aidé grâce à leurs commentaires.